



**CLEAN
AIR
FUND**

**DE LA POLLUTION
À LA SOLUTION
DANS SIX VILLES
AFRICAINES**

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

3

SYNTHÈSE

5

1. LE DÉFI

La pollution de l'air dans les villes africaines tue leurs habitants et limite leurs perspectives de croissance

6

2. LES PROGRÈS À CE JOUR

Les gouvernements africains sont de plus en plus conscients qu'il faut agir, mais parvenir à une croissance économique propre exige une action plus globale et mieux coordonnée

8

3. RECOMMANDATIONS

En adoptant une série de mesures globales en faveur de la qualité de l'air, les gouvernements africains peuvent générer des milliards de bénéfices économiques, qui compenseront plusieurs fois le montant de ces investissements

10

4. CONCLUSION

Une réponse commune à tous les niveaux de gouvernement est nécessaire pour que tous les bénéfices de l'action sur la pollution de l'air se réalisent

14

AVANT-PROPOS

L'Afrique abrite la population la plus jeune du monde et les villes les plus dynamiques. Les urbanistes et les décideurs politiques du continent doivent relever les défis que ces tendances démographiques impliquent pour la création d'un environnement propice à la prospérité des jeunes. Comme le montre la note d'information intitulée « De la pollution à la solution dans six villes africaines », les défis qui découlent de l'urbanisation rapide sur le continent sont immenses, notamment l'augmentation considérable de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre, qui, si elle n'est pas maîtrisée, aura des conséquences désastreuses sur la santé humaine et économique. Sur la trajectoire actuelle, si l'on suit le statu quo, la pollution de l'air coûtera collectivement à Accra, au Caire, à Johannesburg, à Lagos, à Nairobi et à Yaoundé environ 138 milliards de dollars US en décès prématurés et en absentéisme des travailleurs au cours des deux prochaines décennies.

Aujourd'hui plus que jamais, les gouvernements doivent utiliser les leviers politiques qui ont le plus d'impact. Les investissements dans des programmes de purification de l'air sont l'un de ces outils. Comme le montre l'analyse présentée dans ce dossier, ces investissements ont des effets positifs sur la santé publique et sur nos économies. Dans les six villes examinées dans le cadre de cette étude, les mesures prises aujourd'hui pourraient contribuer à sauver 135 000 vies et 24 milliards de dollars US d'ici à 2040.

La Banque africaine de développement aide les pays africains à créer un environnement propice à l'optimisation de leur potentiel et à contribuer efficacement à la croissance inclusive et au développement durable en Afrique. Il est bien entendu que la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'eau potable pour tous et l'investissement dans l'éducation sont autant d'éléments essentiels à la réalisation de cet objectif. Veiller à ce que nos citoyens puissent respirer un air pur est également une pièce essentielle, mais trop souvent négligée, de ce puzzle. J'invite les décideurs politiques de tout le continent à étudier attentivement ces résultats et à reconnaître l'urgence de prendre des mesures énergiques en faveur de la qualité de l'air afin de garantir à nos citoyens une vie saine et prospère.



Kevin Urama

Économiste en chef, Banque africaine de développement



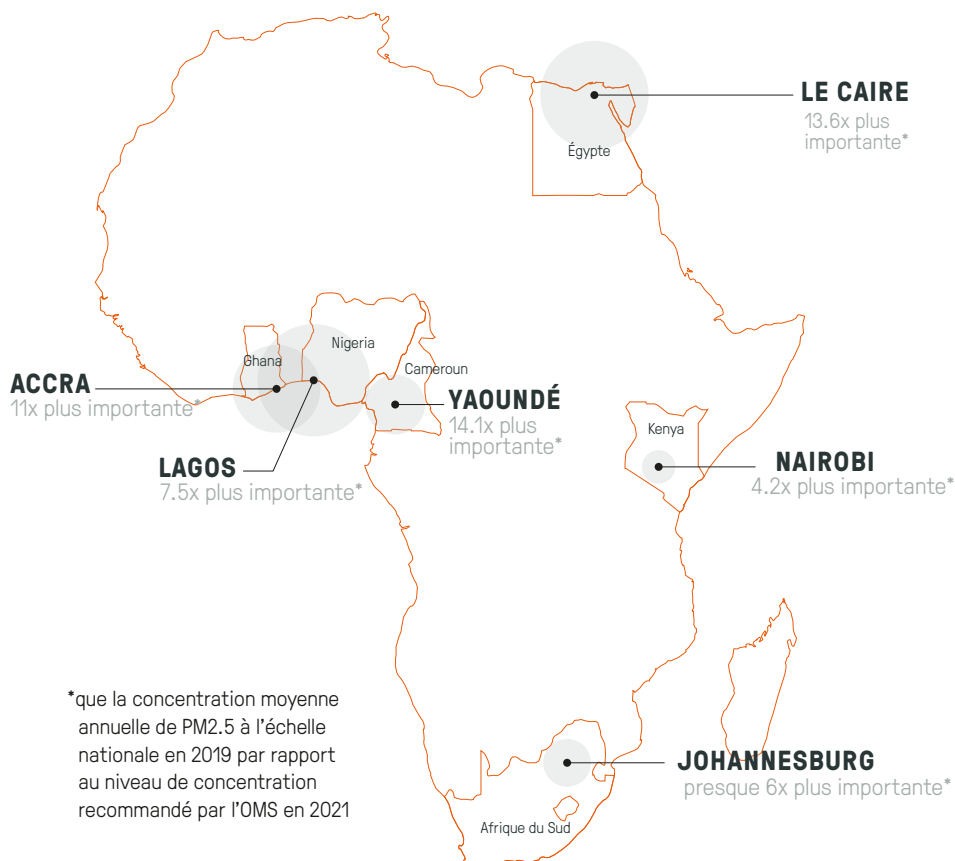
SYNTHÈSE

La pollution de l'air est un véritable fléau silencieux pour l'Afrique. Chaque année, l'air pollué tue plus d'Africains que l'eau insalubre, l'assainissement et le lavage des mains combinés. En plus du million d'Africains qui meurent chaque année de la pollution de l'air provenant de sources intérieures et extérieures, des millions d'autres vies doivent vivre avec ses conséquences dévastatrices. La situation est bien pire dans les villes, où les activités hautement polluantes nuisent à la santé des habitants et à l'économie. Une étude réalisée par Dalberg Advisors pour le Clean Air Fund révèle que si rien n'est fait, la pollution de l'air coûtera collectivement à **Accra**, au **Caire**, à **Johannesburg**, à **Lagos**, à **Nairobi** et à **Yaoundé** environ 138 milliards de dollars US en décès prématurés et en absentéisme des travailleurs d'ici à 2040, ce qui représente 8 % de leurs PIB actuels combinés.

L'urbanisation rapide du continent ne devrait pas se faire au détriment de la santé de ses citoyens. Les villes africaines peuvent opter pour une croissance verte, dans laquelle les investissements visant à lutter contre les principales sources de pollution atmosphérique contribuent à améliorer la productivité des travailleurs et les budgets nationaux de santé, et à créer des lieux de vie sains, équitables et prospères. Les gouvernements africains prennent de plus en plus conscience de l'importance cruciale de ce défi. **L'Évaluation environnementale intégrée en Afrique** présente les mesures nécessaires pour parvenir à une croissance verte, mais la mise en œuvre de ce projet pour l'Afrique nécessite une action plus globale, coordonnée et à plus grande échelle. Cette analyse indique que dans les six villes étudiées, des mesures prises aujourd'hui pourraient permettre d'éviter 109 000 décès prématurés et la perte de 19 milliards de dollars US d'ici à 2040.

Se fondant sur des études de cas de meilleures pratiques à travers le continent africain, cette note stratégique formule des recommandations susceptibles d'aider les gouvernements à favoriser une croissance économique verte en milieu urbain. Pour relever ce défi, il est essentiel d'investir dans la bonne gouvernance et la législation, d'améliorer le suivi de la qualité de l'air, de mener des politiques de réduction des émissions scientifiquement fondées, de mettre en place des modèles de partenariat et des formations efficaces, et d'améliorer l'accès au financement de la lutte contre le changement climatique. Ces recommandations représentent la première étape de conception et de mise en œuvre d'actions adaptées au niveau local que les gouvernements doivent prendre en compte.

La pollution atmosphérique ne connaît pas de frontières. Pour atteindre le niveau de changement permettant d'empêcher les effets dévastateurs de la toxicité de l'air, il est crucial que les organismes régionaux, les gouvernements nationaux et les autorités municipales coordonnent leurs actions. Il est temps d'investir dans la capacité de l'Afrique à relever ce défi et à œuvrer pour un avenir plus vert et plus prospère.



1. LE DÉFI

La pollution de l'air dans les villes africaines tue leurs habitants et limite leurs perspectives de croissance

Les villes africaines se développent rapidement : **d'ici 2060, plus de 65 % de la population du continent vivra dans des zones urbaines**. Actuellement, l'urbanisation du continent s'accompagne d'une augmentation considérable de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre, entraînant des conséquences désastreuses pour la santé humaine et économique. Chaque année, les émissions atmosphériques toxiques tuent plus d'Africains que l'eau insalubre, les mauvaises conditions d'hygiène et le non-lavage des mains réunis¹. Outre le million d'Africains qui meurent chaque année des suites de la pollution de l'air, à l'intérieur comme à l'extérieur², des millions d'autres doivent subir les conséquences dévastatrices de ce problème. Les effets non mortels de l'air toxique sur la santé, notamment les maladies cardiaques, les cancers du poumon, les accidents vasculaires cérébraux et les maladies respiratoires, sont autant d'obstacles à une vie saine et productive : **2,3 millions d'années d'espérance de vie en bonne santé** (EVBS) ont été perdues en raison des problèmes de santé et des invalidités causées par la pollution de l'air en Afrique pour la seule année 2019.

La pollution atmosphérique menace la réussite des villes africaines. L'urbanisation est responsable de près d'un tiers de **la croissance du PIB par habitant du continent**³, du fait de la croissance de la population urbaine et des taux de productivité plus élevés des entreprises et des travailleurs urbains. Cependant, la baisse de la productivité des travailleurs, l'augmentation des taux d'absentéisme et les décès prématurés imputables à des niveaux de pollution dangereux pour la santé menacent de ralentir ces progrès et de nuire à la viabilité des budgets nationaux, des services publics et des entreprises privées.

Une étude menée par Dalberg Advisors a permis d'estimer pour la première fois le coût économique de la pollution de l'air dans six grandes villes africaines. S'appuyant sur les travaux du rapport 2022 du Clean Air Fund intitulé « From Pollution to Solution in African Cities » (De la pollution à la solution dans les villes africaines), cette dernière recherche approfondit l'analyse précédente pour quantifier le coût de la pollution de l'air dans les six villes d'Accra, du Caire, de Johannesburg, de Lagos, de Nairobi et de Yaoundé. Les résultats sont éloquentes. Dans un scénario de statu quo, l'impact de l'absentéisme des travailleurs et de la mortalité prématurée causés par la pollution de l'air coûtera 138 milliards de dollars US aux villes entre 2023 et 2040. Sur cette période, ces conséquences directes sur la santé coûteront aux villes l'équivalent de 8 % de leur PIB actuel combiné, et ce sans même tenir compte des coûts indirects que cela entraînerait en termes de budgets de santé, de production agricole et industrielle, et d'interruptions de service.

Le trafic automobile, les produits combustibles impropres à la cuisine et au chauffage, la mauvaise gestion des déchets, les pratiques industrielles et les techniques agricoles polluantes sont les principaux responsables des fortes concentrations de particules de pollution atmosphérique (particules fines ou PM2.5) sur le continent. Dans les villes étudiées, les niveaux de PM2.5 dépassaient de 3 à 13 fois les recommandations de l'OMS⁴. En prenant des mesures fermes pour lutter contre ces principaux facteurs de pollution de l'air, cette étude révèle qu'il serait possible d'éviter 7 400 décès et d'économiser 2,6 milliards de dollars US chaque année d'ici à 2040. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour engager les villes sur la voie de la croissance verte.

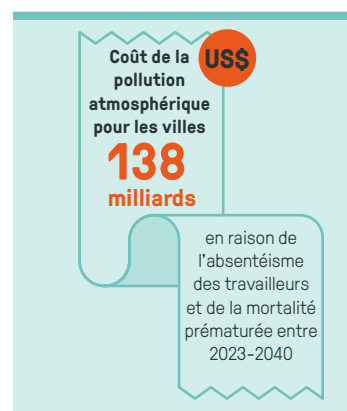
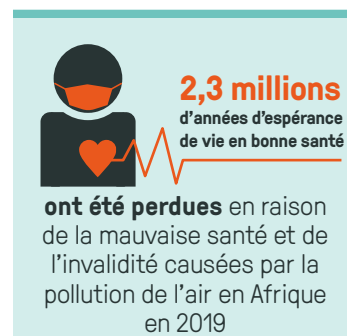


ILLUSTRATION 1 : LES PRINCIPALES CAUSES DE LA POLLUTION DE L'AIR DANS LES VILLES AFRICAINES

Transport automobile



Combustibles biomasse



Combustion des déchets



Émissions industrielles et des centrales électriques



Pratiques agricoles de brûlis



Poussière



Poussière saharienne typique provenant de l'harmattan ou de sources de poussière résiduelle le long des routes

2. LES PROGRÈS À CE JOUR

Les gouvernements africains sont de plus en plus conscients qu'il faut agir, mais parvenir à une croissance économique propre exige une action plus globale et mieux coordonnée

Plutôt que de considérer la pollution de l'air et le changement climatique comme des conséquences inévitables d'un développement tributaire des combustibles fossiles, les gouvernements et les villes doivent se tourner vers un nouveau modèle de croissance verte qui profite des bénéfiques conjoints d'une action concertée. En réduisant la pollution particulaire, les villes pourraient améliorer la santé publique, réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser une croissance économique équitable et durable, garantissant ainsi que les investissements initiaux seront largement amortis.

8

Un certain nombre de gouvernements africains ont commencé à intégrer des mesures de lutte contre la pollution atmosphérique dans des programmes de développement plus ambitieux. En 2022, une synthèse de la toute première [évaluation intégrée de la pollution atmosphérique et du changement climatique pour l'Afrique](#) a été publiée⁵. Réalisée par une équipe panafricaine de chercheurs, l'évaluation intégrée propose [37 mesures rentables et scientifiquement validées](#) pour réduire la pollution de l'air, des investissements dans des infrastructures sûres pour les piétons et les cyclistes à l'amélioration des systèmes de gestion des déchets, en passant par la transition vers des combustibles plus propres pour la cuisson des aliments. Une fois publiée dans son intégralité, l'évaluation intégrée constituera un cadre pour l'action nationale et locale contre le changement climatique et orientera les pays vers les priorités clés définies dans l'[Agenda 2063](#) et les [Objectifs de développement durable](#).

Dix villes africaines⁶ ont déjà pris l'engagement d'améliorer la qualité de l'air en signant la C40 Clean Air Cities Declaration. Dans ce cadre, les villes s'engagent à mettre en œuvre un ensemble de mesures ambitieuses pour atteindre des objectifs de réduction de la pollution de l'air équivalents ou supérieurs aux objectifs nationaux. Les actions menées aux niveaux national et municipal commencent à porter leurs fruits, et des initiatives individuelles concluantes voient le jour sur l'ensemble du continent (voir Illustration 2). Ces initiatives se focalisent sur quatre domaines d'impact, qui vont de l'action en amont sur les environnements réglementaires aux efforts en aval centrés sur le changement des comportements.

Cependant, ces actions restent isolées, non coordonnées et limitées aux régions d'Afrique disposant d'une capacité et d'une volonté politique suffisantes pour agir. Très peu de gouvernements ont élaboré des plans d'action généraux pour répondre à la crise, et les efforts régionaux visant à identifier et à mettre en œuvre des solutions transfrontalières (p. ex. chemins de fer transnationaux, uniformisation des normes d'émission) sont insuffisants. Une action globale, coordonnée et à grande échelle dans les quatre domaines concernés est nécessaire pour créer les conditions d'une croissance économique urbaine verte.



ILLUSTRATION 2 : FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DE GESTION DES NIVEAUX DE POLLUTION DE L'AIR EFFICACES

CRÉATION ET
ADOPTION D'UN CADRE
RÉGLEMENTAIRE / LÉGAL
ADÉQUAT

Projet de loi sur la qualité de l'air (Nairobi) : ce projet présenté en 2021 oblige les industries polluantes à mettre en place des mesures de réduction des émissions¹. Ce texte législatif est un pilier majeur du plan d'action pour le climat, qui vise à réduire les émissions de 23 % d'ici à 2025 et de 66 % d'ici à 2050, en comparaison avec un scénario de maintien du statu quo². L'Institut de l'environnement de Stockholm (SEI) a apporté son soutien à la rédaction du projet de loi par son expertise technique³.

INVESTISSEMENTS
DANS LE SUIVI DE LA
QUALITÉ DE L'AIR AFIN DE
PRENDRE DES DÉCISIONS
FACTUELLES

Surveillance de la qualité de l'air (Johannesburg) : dans le cadre de la politique nationale de réponse au changement climatique de 2014, la municipalité métropolitaine s'est associée à une société privée de surveillance de la qualité de l'air. L'entreprise a accepté de fournir gracieusement des données au système d'information sur la qualité de l'air en Afrique du Sud (SAAQIS), afin que les autorités locales puissent prendre des décisions éclairées sur la manière d'atténuer la pollution atmosphérique.

Journées sans voiture (Kigali) : The Rwandan government have banned the use of motorised transport for one day each month since 2016, and one day each fortnight since 2017. Studies have found that PM2.5 levels are reduced by 15% on these days⁵. Il y a également un aspect santé, car les ONG (organisations non-gouvernementales) utilisent la journée sans voiture comme une opportunité de proposer des bilans de santé y compris la prise de la tension artérielle, ainsi que des activités sportives, afin que les gens comprennent les liens entre la circulation, la pollution et leur santé.

Transport
et santé

Stratégie énergétique (Maroc) : en 2009, le Maroc s'est engagé à concentrer ses investissements sur l'énergie éolienne et solaire. En 2020, 37 % de la capacité électrique en place provenait de sources renouvelables⁶, dont la plus grande centrale solaire à concentration du monde, près de Ouarzazate. L'objectif est de réduire les émissions de 18 % entre 2022 et 2030.

Industrie

Appareils de cuisson électriques (Addis-Abeba) : le gouvernement éthiopien encourage l'utilisation d'appareils de cuisson électriques depuis les années 1970. Ces efforts se sont intensifiés depuis le programme national d'électrification 2.0 de 2019, et 63 % des ménages d'Addis-Abeba utilisent désormais l'électricité comme principal moyen de cuisson⁷.

Combustibles
biomasse

Précollecte des déchets (Brazzaville) : les autorités locales délivrent depuis 2014 des licences à des entreprises privées pour fournir des services de précollecte des déchets⁸. 71 opérateurs sont aujourd'hui agréés et, ensemble, ils devraient répondre à environ 30 % des besoins en matière de collecte des déchets à Brazzaville. Les collecteurs agréés rencontrent moins de problèmes avec la police et les habitants et ont accès à des sites d'élimination officiels et à des fonds d'équipement.

Gestion des
déchets

Site de compostage (Kumasi) : le centre de compostage et de recyclage de Kumasi (KCARP) est une usine de traitement des déchets agricoles en activité depuis 2020. L'usine reçoit et traite quotidiennement 1200 tonnes de déchets⁹ qui, une fois compostés, peuvent être utilisés pour la production de cultures et à d'autres fins agricoles.

Agriculture

CHANGER LES
COMPORTEMENTS
ET SENSIBILISER
LE PUBLIC

Campagne BreatheLife (Accra) : en 2019, Accra est devenue la première ville africaine à adhérer à la campagne BreatheLife¹⁰. Les durbars (rassemblements festifs) ont servi de plate-forme pour sensibiliser à l'importance du passage à des fourneaux propres afin de prévenir les fumées domestiques. D'autres villes, notamment Nairobi, ont également commencé à intégrer la sensibilisation à la pollution de l'air dans les programmes scolaires et les programmes sanitaires communautaires.

MESURES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

3. RECOMMANDATIONS

En adoptant une série de mesures globales en faveur de la qualité de l'air, les gouvernements africains peuvent générer des milliards de bénéfices économiques, qui compenseront plusieurs fois le montant de ces investissements

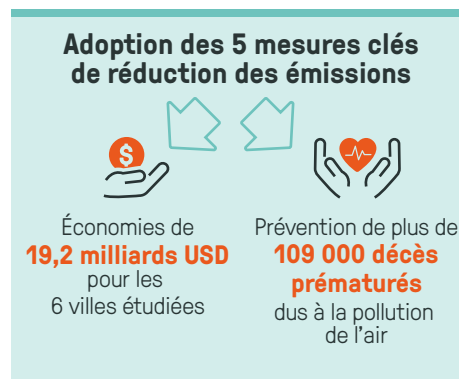
Les économies potentielles réalisées grâce aux mesures de lutte contre la pollution de l'air sont considérables. En adoptant cinq mesures principales de réduction des émissions⁷, notre étude estime que les six villes concernées pourraient économiser jusqu'à 19,2 milliards de dollars US d'ici à 2040, et prévenir plus de 109 000 décès prématurés dus à la pollution de l'air.

Pour réaliser des économies de cette ampleur et s'assurer que ces investissements soient rentables, il est nécessaire de mettre en place des politiques éclairées. Toutefois, les gouvernements nationaux se heurtent à de sérieux obstacles lorsqu'il s'agit d'identifier, de financer, de mettre en œuvre avec succès puis d'étendre des politiques. La disponibilité et le partage insuffisants des données, le manque de coordination entre les ministères, les administrations décentralisées et les autres partenaires sont autant d'obstacles majeurs à une action efficace contre la pollution de l'air. Les obstacles au financement de la lutte contre le changement climatique et les lacunes en termes de capacités et de connaissances techniques constituent également des défis de taille.

Il appartient aux gouvernements nationaux de relever ces défis et de créer les conditions propices à la réussite. Nous présentons ci-dessous les cinq domaines clés sur lesquels les gouvernements doivent se concentrer en priorité dans le cadre de ces efforts. Ces priorités doivent être considérées comme des leviers transversaux, conçus pour créer les conditions propices à l'identification des principales causes de la pollution de l'air, à la définition de solutions adaptées et à la mise en œuvre et à l'application des mesures au bon niveau gouvernemental afin de parvenir à des réductions mesurables des PM2.5.

Il n'y a pas de réponse universelle à la pollution de l'air. Chaque pays présente des spécificités géographiques et climatiques qui influent sur les principales causes de pollution, des niveaux de décentralisation qui influencent les politiques pouvant être menées au niveau des régions, des districts et des villes. Tous ont réalisé des progrès variables dans la lutte contre la pollution de l'air à ce jour. Tous ces facteurs, parmi d'autres, détermineront les recommandations auxquelles les gouvernements devront donner la priorité et les politiques spécifiques qu'ils mettront en œuvre. Les recommandations présentées dans ce rapport servent donc de première étape pour les gouvernements et les organismes régionaux dans la mise en place des conditions nécessaires à une action adaptée au niveau local.

Il est essentiel que les gouvernements ne travaillent pas seuls à l'adoption de ces recommandations. Le soutien d'organismes régionaux (p. ex. l'Union africaine (UA) et les communautés régionales et de développement économique), de partenaires extérieurs, de fournisseurs de données privés et de la communauté financière internationale est indispensable pour que les pays disposent du financement, des outils et des connaissances nécessaires à la réalisation de leurs objectifs. Plus précisément, l'UA doit jouer un rôle de premier plan en tant que représentant des pays de l'Union africaine auprès des forums internationaux, en tant que rassembleur des membres de l'Union pour faire évoluer d'importantes questions transfrontalières et en tant que défenseur de l'air pur sur tout le continent africain (voir ci-dessous pour plus d'informations).



LES PRIORITÉS DES GOUVERNEMENTS NATIONAUX

PRIORITÉ 1:

METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES DE GOUVERNANCE COHÉRENTS ET UNE LÉGISLATION EFFICACE

- Élaborer des plans nationaux intégrés de gestion de la qualité de l'air et d'action en faveur du climat définissant clairement les tâches nécessaires, les propriétaires et le calendrier de mise en œuvre d'un dispositif complet de mesures de lutte contre la pollution atmosphérique (p.ex. le [cadre national sud-africain pour la gestion de la qualité de l'air](#)). Créer des forums transversaux pour se référer à ces plans et les mettre à jour en vue d'assurer leur utilisation efficace et leur réussite.
- Mettre en place des mécanismes de gouvernance au niveau national attribuant des mandats et des objectifs clairs en matière de pollution de l'air aux différents niveaux de gouvernement (p.ex. ministères, districts, conseils municipaux) et les forums/tables rondes nécessaires pour favoriser le partenariat et la collaboration entre les ministères (p.ex. le [groupe de travail sur la qualité de l'air de la ville de Nairobi](#)).
- Mettre en œuvre le cadre de planification intégrée du C40 pour aider les villes à élaborer des plans de gestion de la qualité de l'air (PGQA) leur permettant d'atteindre simultanément les objectifs en matière de climat, de qualité de l'air et de santé, puis œuvrer à l'adoption d'une législation municipale inscrivant les plans de gestion de la qualité de l'air dans les textes de loi (p. ex. [PGQA de Nairobi](#), [PGQA de l'agglomération d'Accra](#), [PGQA de Johannesburg](#)).
- Étudier la possibilité d'établir ou d'élargir les mandats gouvernementaux politiques et non politiques pour la qualité de l'air, tant au niveau national qu'au niveau du district ou de la ville. Cela permettra : i) de s'assurer que le sujet est prioritaire au sein des forums nationaux, des districts et des villes ; ii) de désigner les responsables d'une approche transversale de la pollution de l'air, en charge de la coordination entre les départements de la santé, de l'environnement et de l'économie ; iii) de créer un cadre spécifique dédié aux partenaires et investisseurs extérieurs potentiels pour faciliter les contacts et la collaboration.

PRIORITÉ 2: FACILITER LA GESTION DES DONNÉES ET LA PRISE DE DÉCISION FACTUELLE

- Au niveau municipal, combler les lacunes en termes de connaissances et de données **en investissant dans des dispositifs de surveillance de la qualité de l'air (QA) peu coûteux et nécessitant peu d'entretien, afin de renforcer les données provenant des équipements de surveillance de référence** (p. ex. [le système de surveillance de la qualité de l'air de Kampala](#)) et améliorer l'accès aux données historiques et en temps réel pour la prise de décision. Veiller à la répartition des dispositifs dans tous les quartiers pour garantir que les mesures adoptées soient équitables et profitent aux secteurs où les besoins sont les plus importants.
- Procéder à des exercices de répartition des pollutions au niveau du sol et de comptabilisation des émissions dans les villes afin de comprendre les principales causes de la pollution de l'air dans les domaines de l'énergie, des transports, de la production industrielle et électrique, de l'agriculture et de la gestion des déchets (p. ex. [l'inventaire national des émissions atmosphériques de l'Afrique du Sud](#)), concevoir des politiques appropriées pour y remédier (p.ex. le [Plan de mobilité urbaine de Yaoundé](#)). En cas de manque de moyens techniques ou de capacités pour entreprendre ces exercices, une aide extérieure peut être envisagée (p.ex. le [programme d'assistance technique sur la qualité de l'air de C40 Cities, The Clean Air Catalyst à Nairobi](#)).
- Encourager le partage des informations entre les réseaux de surveillance de la qualité de l'air, les bases de données sanitaires et les décideurs afin de garantir que les différents pouvoirs publics disposent des données nécessaires à la prise de décisions coordonnées et éclairées. À mesure que les pays renforcent leurs capacités en termes de QA, les gouvernements devraient être les principaux conservateurs et/ou propriétaires de données sur la QA afin de garantir que les connaissances correspondent autant que possible à la prise de décision (p. ex. le [système sud-africain d'information sur la qualité de l'air](#)).

PRIORITÉ 3: FAVORISER DES MODÈLES DE PARTENARIAT PRODUCTIFS

- Organiser régulièrement des tables rondes entre différents services gouvernementaux et partenaires extérieurs (p. ex. instituts de recherche) à des fins de formation et d'information sur les liens entre la pollution de l'air, la santé, l'économie, le changement climatique, etc., et favoriser une approche décloisonnée des problèmes de pollution de l'air entre les services (p.ex. [Atelier de sensibilisation multipartite de la ville de Nairobi](#) ; [Conférence sur la qualité de l'air à Kigali](#) ; [Table ronde animée par le Ghana lors de la semaine africaine du climat 2019](#) ; [Webinaire de l'UA et d'EUMETSAT sur la surveillance de la qualité de l'air](#)).
- Coopérer avec les ONG et d'autres partenaires internationaux pour réduire les risques inhérents aux investissements consacrés à l'amélioration de la qualité de l'air en finançant des projets pilotes à petite échelle destinés à tester

l'efficacité des interventions. Poursuivre la collaboration avec ces partenaires pour s'assurer que les initiatives probantes en matière de QA passent de la phase pilote à une application à l'échelle de la ville, voire du pays (p.ex. [financement par l'AFD du plan de mobilité urbaine de Yaoundé via le partenariat MobiliseYourCity](#)).

- Travailler avec des partenaires/conseillers pour remédier aux lacunes techniques et proposer des formations pertinentes aux responsables nationaux et à ceux des districts et des villes (p.ex. [Environmental Compliance Initiative \(ECI\)](#), [Stockholm Environment Institute \(SEI\)](#); [Legal Response Initiative](#)).
- Définir une stratégie nationale de sensibilisation et de communication afin d'informer les citoyens des effets de la pollution de l'air sur la santé. Cela demandera probablement des stratégies de communication sur plusieurs fronts associant différents organismes publics et privés, ainsi que des actions adaptées au niveau local (p.ex. [formation pilote de l'OMS pour les agents de santé au Ghana](#) ; [panneaux d'affichage numériques indiquant les niveaux de PM2.5 à Nairobi](#) ; [partenariat entre SEI Africa, Athletics Kenya et World Athletics](#)).

PRIORITÉ 4: GARANTIR L'ACCÈS ET L'ÉLIGIBILITÉ AU FINANCEMENT CLIMATIQUE

- Intégrer des mesures en faveur de la qualité de l'air dans les contributions déterminées au niveau national (CDN). Inclure des rapports sur les co-bénéfices climatiques et sanitaires des interventions pour la qualité de l'air (p.ex. [CDN du Zimbabwe](#), [CDN du Nigeria](#)), et quantifier le déficit de financement dans les efforts de lutte contre la pollution de l'air pour faire valoir la nécessité d'un financement spécifique en faveur de la qualité de l'air.
- Augmenter les budgets des gouvernements nationaux grâce à des fonds dédiés à la gestion de la qualité de l'air, et utiliser une partie des fonds pour établir les capacités gouvernementales nécessaires à la mise en place des mécanismes de gouvernance et d'application pour des plans d'action nationaux efficaces.
- (En lien avec la Priorité 1) Constituer un organe de liaison central au sein du gouvernement, qui servira de point de contact pour tous les investisseurs éventuels dans le domaine de la qualité de l'air. Ce groupe, composé d'experts de la qualité de l'air, peut aider à établir des relations de travail solides et une implication constante avec les donateurs/financeurs internationaux pour toutes les interventions relatives à la qualité de l'air (p. ex. transports, industrie, énergie, etc.)
- (En lien avec la Priorité 1) Inscrire les objectifs de qualité de l'air dans la législation du district/de la ville (en fonction du niveau de décentralisation) pour montrer aux financeurs potentiels la volonté politique à long terme de mener des actions en faveur de la QA (p.ex. [projet de loi sur l'air pur de Nairobi](#), [loi sur la qualité de l'air en Afrique du Sud](#)).
- (En lien avec la Priorité 2) Collaborer avec les donateurs/investisseurs internationaux afin d'identifier les données et les preuves nécessaires pour répondre aux critères des principaux fonds climatiques, et investir en conséquence dans les infrastructures et les dispositifs de contrôle de la QA indispensables.
- (En lien avec la Priorité 3) Privilégier les demandes auprès des fonds de financement du climat présentant des critères d'éligibilité réalistes et un soutien technique pour aider à développer les certificats verts des investissements prévus (p.ex. [cadre de financement durable d'Ecobank](#) ; [programme Sunref de l'AFD et de l'UE](#) ; [projet de réduction de la pollution en Égypte](#)).

PRIORITÉ 5:

INVESTIR DANS LA FORMATION ET COMBLER LES LACUNES EN TERMES DE CONNAISSANCES TECHNIQUES

- (En lien avec la Priorité 3) Identifier et collaborer avec des partenaires/conseillers pour organiser des formations pertinentes et ciblées à l'intention des experts nationaux et municipaux existants (p.ex. [programmes de formation à la réglementation environnementale](#), [programme de soutien au renforcement institutionnel de la CCAC](#), [formations au droit climatique](#)).
- Proposer davantage de cursus en sciences de l'atmosphère dans les principaux établissements d'enseignement nationaux et intégrer les questions relatives à la QA aux cours existants et connexes (p. ex. planification urbaine et régionale, cours sur la santé publique et universelle, sciences infirmières).
- Contribuer à la création de programmes de bourses nationaux (en collaboration avec les universités partenaires et des sponsors) afin de financer des cursus et des bourses dans des disciplines pertinentes au sein d'universités étrangères de premier plan (p. ex. science de l'atmosphère, économie de l'environnement, droit de l'environnement).
- Solliciter des subventions internationales pour la recherche afin d'établir des centres régionaux de recherche et de formation consacrés à la santé environnementale et à la santé au travail. Envisager des partenariats avec des universités étrangères à des fins d'apprentissage et de formation croisés (p.ex. le [centre GEOHealth de l'Afrique de l'Est, sous l'égide de l'université d'Addis-Abeba et de l'université de Columbia](#)).

PRIORITÉ 6 : MAXIMISER LES BIENFAITS POUR LA SANTÉ

- Les gouvernements et les villes, avec le soutien de financeurs, devraient utiliser les données sur la qualité de l'air et soutenir la recherche en santé pour faire progresser la compréhension des impacts sanitaires de la pollution de l'air, en particulier sur les bébés et les enfants, ainsi que les coûts évitables associés pour les systèmes de santé, les communautés et les personnes les plus touchées. Assurer que les interventions pour améliorer la qualité de l'air soient conçues pour maximiser les bénéfices sur la santé.

LE RÔLE DE L'UNION AFRICAINE

EN TANT QUE REPRÉSENTANT DANS LES FORUMS INTERNATIONAUX, L'UA PEUT ŒUVRER POUR :

- Rechercher les fonds nécessaires à la création d'organismes régionaux de financement de la lutte contre le changement climatique qui travailleront pour le compte de leurs membres afin de garantir que les priorités nationales et celles des districts et des villes intègrent des financements en faveur de la lutte contre le changement climatique. Travailler avec les groupes de partenaires concernés pour créer ces organismes de financement (p. ex. la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)).
- Encourager les organismes de financement internationaux à créer des fonds spécifiques pour financer les capacités de surveillance et l'expertise locale en matière de QA. Les pays pourront ainsi développer leur capacité nationale à élaborer des mesures de réduction des émissions et à satisfaire aux conditions requises en matière de données pour bénéficier de financements plus importants en faveur du climat.
- Exhorter la communauté financière internationale (p. ex. le [Fonds vert pour le climat \(FVC\)](#), les [Fonds d'investissement climatiques \(FIC\)](#), le [Fonds pour l'environnement mondial \(FEM\)](#)) à assouplir la législation sur les données et les preuves exigées par les États membres pour satisfaire aux critères d'accessibilité des principaux fonds climatiques.

En sa qualité de fédérateur des États membres, l'UA, en partenariat avec les organismes régionaux, peut agir pour :

- Harmoniser les lois et règlements nationaux ayant des implications transfrontalières complexes (p. ex. encourager la normalisation de l'âge maximal des véhicules importés et l'harmonisation des normes régionales relatives aux [émissions des véhicules](#) et aux [carburants](#) ; imposer des interdictions sur les exportations de convertisseurs catalytiques dans les ports à l'échelle du continent) et soutenir les efforts régionaux en faveur d'infrastructures transfrontalières propres (p. ex. transport de GPL, [accords de partage des énergies renouvelables](#) et [chemins de fer](#)).

EN TANT QUE DÉFENSEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR, L'UA PEUT ŒUVRER POUR :

- Faire office de plateforme continentale de sensibilisation et d'action sur la pollution de l'air parmi les décideurs politiques et continuer à accorder la priorité à ces sujets lors des principaux forums continentaux (p. ex. la semaine africaine du climat, la semaine du climat au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), la conférence des parties (COP)).
- Reconnaître la pollution de l'air comme une des principales charges de morbidité dans les plans stratégiques de l'UA, y compris les stratégies sanitaires, et engager formellement le continent à agir.

4. CONCLUSION

Une réponse commune à tous les niveaux de gouvernement est nécessaire pour que tous les bénéfices de l'action sur la pollution de l'air se réalisent

Aucun pays, aucune ville, aucun individu n'est épargné par les conséquences sanitaires, climatiques et économiques de la pollution de l'air. Cette étude de six villes africaines met en évidence le coût important de l'inaction : décès prématurés, pertes financières et augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, ce rapport met également en évidence les formidables opportunités qui s'offrent aux pays prêts à prendre des mesures résolues. Investir aujourd'hui se traduira par de considérables avantages économiques, sanitaires et climatiques demain.

- 14 Ce sujet essentiel a trop longtemps été négligé, mais les gouvernements des pays membres de l'UA doivent à présent prendre des mesures urgentes. Les priorités énoncées dans le présent rapport sont un point de départ pour la poursuite de la collaboration et des progrès. La pollution de l'air ne connaît pas de frontières : seuls les partenariats, la coordination et l'engagement commun à tous les niveaux de gouvernement pourront assurer la croissance verte de l'Afrique.



ENDNOTES

- 1 L'Afrique désignant les pays membres de l'Union Africaine. La pollution de l'air comprend les décès imputables aux sources de pollution de l'air ambiant (383 000), à la pollution de l'air intérieur due à l'utilisation de combustibles solides (697 000) et à la pollution de l'ozone ambiant (11 000). 733 000 décès attribuables à l'eau insalubre, aux mauvaises conditions sanitaires et au non-lavage des mains au cours de la même période.
- 2 La pollution de l'air extérieur est aussi communément appelée pollution de l'air ambiant.
- 3 L'équivalent d'environ 29 % de la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant en Afrique entre 2001 et 2020.
- 4 Les directives de l'OMS relatives à la qualité de l'air pour la concentration annuelle de PM2.5 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) sont au nombre de 5. Parmi les villes étudiées, le Nigeria est le pays qui a le plus dépassé la limite établie par ces directives (de 14 fois - $70\ \mu\text{g}/\text{m}^3$) et le Kenya le moins (de 4 fois - $21\ \mu\text{g}/\text{m}^3$). Quant aux autres pays, l'Égypte a dépassé la limite de près de 14 fois ($67,9\ \mu\text{g}/\text{m}^3$), l'Afrique du Sud de près de 6 fois ($28,7\ \mu\text{g}/\text{m}^3$), le Ghana d'environ 11 fois ($54\ \mu\text{g}/\text{m}^3$) et le Cameroun d'environ 7 fois ($33\ \mu\text{g}/\text{m}^3$).
- 5 « Résumé à l'intention des décideurs - Évaluation intégrée de la pollution de l'air et du changement climatique pour le développement durable en Afrique » a été publiée en novembre 2022. La publication intégrale est à venir.
- 6 Les dix villes sont les suivantes : Abidjan, Accra, Addis-Abeba, Dakar, Ekurhuleni, Freetown, Johannesburg, Lagos, Nairobi, Tshwane et Durban.
- 7 Cinq scénarios d'intervention sont prévus : 1) réduction de 25 % du transport routier ; 2) transition vers des technologies industrielles plus propres ; 3) adoption d'appareils de cuisson propres et de sources d'énergie alternatives pour les besoins énergétiques des ménages ; 4) mise en œuvre de systèmes de soutien pour passer de la culture sur brûlis à des pratiques de défrichage durables ; 5) mise en œuvre de systèmes intégrés de gestion des déchets afin d'améliorer la collecte des déchets, d'empêcher leur combustion à l'air libre et d'améliorer les pratiques d'incinération.

SOURCES, ILLUSTRATION 2 :

- 1 Nairobi City County, [Air Quality Bill](#), 2021
- 2 Nairobi City County, [Climate Action Plan 2020-2050](#), 2022
- 3 Stockholm Environment Institute, [Legislation for clean air in Kenya](#), 2022
- 4 Gouvernement de l'Afrique du Sud, [Livre blanc sur la réponse nationale au changement climatique](#), 2011
- 5 Kalisa, E et al., [From car-free days to pollution-free cities](#), 2021
- 6 Deutsche Welle, [Small Morocco punches above its weight on renewables](#), 2022
- 7 MECS/EnDev, [Ethiopia eCooking Market Assessment](#), 2022
- 8 GRET, [Brazzaville informal waste collection operators](#), 2017
- 9 KICADP, [About Us](#), 2023
- 10 BreatheLife, [Accra devient la première ville africaine à rejoindre la campagne BreatheLife](#), 2020

CLEAN AIR FUND

Le Clean Air Fund (UK) est immatriculé en Angleterre sous le numéro de société 11766712 et sous le numéro d'organisme de bienfaisance 118369.

Adresse du siège social : 20 St Thomas Street, London, SE1 9RS.

info@cleanairfund.org

www.cleanairfund.org

[@cleanairfund](https://www.instagram.com/cleanairfund)